

JUBILÉ DU PARDON

En cette année jubilaire, cette année de grâce en surabondance, le diocèse de Rimouski vous invite, pendant le carême, à vivre un Jubilé du Pardon dans chacune de ses églises ouvertes au pèlerinage. Ainsi nous aurons un Jubilé du Pardon le :

Dimanche 9 mars, à 14 h, en l'église **Notre-Dame-des-Neiges**, à **Trois-Pistoles**.

Dimanche 16 mars, à 14 h, en l'église **Notre-Dame-du-Lac**, à **Témiscouata-sur-le-Lac**.

Dimanche 23 mars, à 14 h, en l'église **Notre-Dame de Lourdes**, à **Mont-Joli**.

Vendredi 28 mars, à 19 h, au samedi 29 mars, à 16 h, 24 heures pour le Seigneur, en l'église **Saint-Pie-X**, à **Rimouski**.

Dimanche 30 mars, à 14 h, en l'église **Saint-Jérôme**, à **Matane**.

Samedi 5 avril, à 16 h, en l'église **Saint-Michel-de-Squatec**, à **Squatec**.

Dimanche 6 avril, à 14 h, en l'église **Saint-Benoit-Joseph-Labre**, à **Amqui**.

Samedi 12 avril, à 16 h, en l'église **Saint-Ulric**, à **Saint-Ulric**.

Dimanche 13 avril, à 14 h, en l'église **Sainte-Blandine**, à **Rimouski**.

N'hésitez pas à répondre à cette invitation :

Même si votre cœur vous condamne, Dieu est plus grand que votre cœur. Il connaît toute chose (1 Jn 3, 20).

Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine » (Is 1, 18).

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos » (Mt 11, 28).

« Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. » (Mc 2, 17).

Nous vous attendons, disons le Seigneur vous attend en grand nombre pour vous envelopper de sa miséricorde, vous dire son amour inconditionnel et vous libérer de vos souffrances.